



**tous
en scène**
CENTRE D'ENSEIGNEMENT
DES MUSIQUES ACTUELLES
ET AMPLIFIÉES

Dossier de candidature Focus

Tremplin chant-auteur-compositeur-interprète

TOURS - 37

Tremplin chant

auteurs-compositeurs-interprètes



Prix : une programmation
et une captation live
à Arcades Institute

**tous
en scène**
CENTRE D'ENSEIGNEMENT
DES MUSIQUES ACTUELLES
ET AMPLIFIÉES

dossier à télécharger sur
www.tousenscene.com

Finale 
Mercredi
24 février 2016
19h **entrée libre**



Association reconnue d'intérêt général, agréée Jeunesse-Education Populaire, adhérente FOL
56, avenue de la Tranchée - 37100 Tours - Tél. 02 47 41 86 86 - Fax 02 47 41 11 00

E mail : contact@tousenscene.com Site Internet : www.tousenscene.com

SIRET 397 931 809 00016 APE 913E Licences de spectacles n° 116280 et 116281

Tous en Scène organise un tremplin chant, ouvert à tous les artistes auteurs-compositeurs-interprètes : solo, duo, trio ou en groupe.

Les formules acoustiques ou unplugged sont privilégiées (maximum 3 instrumentistes en plus de l'artiste chanteur / chanteuse).

En anglais ou en français, le répertoire doit être original (pas de reprises), sans format imposé, ouvert à tous les styles.

La pré-sélection se fera sur écoute et dossier (**pour le 20 février maximum**). L'originalité du projet, la qualité des compositions seront un des critères de sélection.

6 candidats ou groupes seront retenus pour l'audition finale qui aura lieu le **24 février** à Arcades Institute devant un jury composé de :

- Cécile Jauzenque et Jean-Pascal Jauzenque: Arcades Institute
- Grégoire Pateau : Fracama antenne 37
- Aurélie Mongis conseil Départemental Indre et Loire
- Emilie Tardif : journaliste à Tv Tours, présentatrice de Tout sur un plateau
- Emilie Sansous : musicienne-enseignante à Tous en Scène

Les candidats devront remplir les conditions énoncées dans le règlement intérieur disponible sur le www.tousenscene.com rubrique téléchargements.

Pour postuler au tremplin, le candidat joindra les éléments suivants :

- 1- La fiche d'inscription dûment renseignée et signée par le participant (ou son représentant légal s'il est mineur)**
- 2- Une présentation du candidat ou du groupe**
- 3- Une fiche technique**
- 4- Une maquette de deux chansons minimum, dont une devra être reprise le jour de la finale en cas de sélection. Les textes devront être envoyés avec l'inscription.**

Fiche de Candidature - Tremplin Chant auteur-compositeur-interprète

A RETOURNER complétée à Tous en Scène avant le 20 février 2016 accompagnée de :

- une maquette ou d'un enregistrement vidéo ou audio,
- un lien web (site, facebook, soundcloud, youtube, bandcamp, etc.)
- une présentation du candidat ou groupe,
- un dossier de presse (facultatif),
- d'une fiche technique

NOM du candidat ou du groupe :

Nom, prénom du (de la) représentant(e) du groupe :

.....

Adresse :

.....

.....

Tel. : E-mail :

Fonction dans le groupe :

Composition du groupe :

Nom/Prénom	Instrument	Âge:
Nom/Prénom	Instrument	Âge:
Nom/Prénom	Instrument	Âge:
Nom/Prénom	Instrument	Âge:

Style musical :

Année de création du projet:

Liens web :

Association reconnue d'intérêt général, agréée Jeunesse-Education Populaire, adhérente FOL
56, avenue de la Tranchée - 37100 Tours - Tél. 02 47 41 86 86 - Fax 02 47 41 11 00

E mail : contact@tousenscene.com Site Internet : www.tousenscene.com



**tous
en scène**

CENTRE D'ENSEIGNEMENT
DES MUSIQUES ACTUELLES
ET AMPLIFIÉES

.....
.....
.....
.....

Expérience musicale (nombre de concerts réalisés, type de programmation : festival, salle de concert, concert isolé...), précisez le lieu et l'année :

.....
.....
.....

Coordonnées des musiciens :

NOM / Prénom	Adresse + Code postal	Tél	Mail

PROJETS DU CANDIDAT OU DU GROUPE

Quels sont-ils pour 2016?
(Ex. diffusion, production d'un CD, clip, création d'outils de communication...)

.....
.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

Signature :

Association reconnue d'intérêt général, agréée Jeunesse-Education Populaire, adhérente FOL
56, avenue de la Tranchée - 37100 Tours - Tél. 02 47 41 86 86 - Fax 02 47 41 11 00

E mail : contact@tousenscene.com Site Internet : www.tousenscene.com

Règlement

Tous en scène souhaite favoriser l'émergence de nouveaux talents et faciliter leur diffusion auprès du public.

La participation à « FOCUS » est ouverte à tous les artistes auteurs-compositeurs-interprètes sous réserve que chaque participant remplisse les conditions suivantes :

Article 1 : Conditions de participation

- Les participants doivent être âgés de 14 ans minimum.
 - Être amateur ou semi-professionnel.
 - Être en mesure d'assurer une prestation scénique de 15 minutes minimum
- Ce tremplin est un concours de chant réservé aux auteurs-compositeurs, chaque participant peut être accompagné au maximum de 3 instrumentistes.
- Le dossier de candidature doit être transmis à Tous en scène au plus tard le 20 février 2016.

Article 2 : Dossier de candidature

Pour postuler au tremplin, le candidat joindra les éléments suivants :

- 1- La fiche d'inscription dûment renseignée et signée par le participant (ou son représentant légal s'il est mineur)
- 2- Une présentation du candidat.
- 3- Une fiche technique
- 4- Une maquette de deux chansons minimum, dont une devra être reprise le jour de la finale en cas de sélection. Les textes devront être envoyés avec l'inscription.

Le dossier (téléchargeable sur www.tousenscene.com rubrique téléchargements doc Tremplin Chant « Focus »)

peut être envoyé par mail contact@tousenscene.com

ou à l'adresse suivante : Tous en scène - 56 avenue de la Tranchée - 37100 Tours

Article 3 : Déroulement du tremplin

La finale aura lieu lors d'une soirée publique le 24 février 2016, 8 candidats seront retenus

Les épreuves :

L'ordre de passage sera tiré au sort.

Chaque candidat aura un créneau de 20 minutes maximum pour sa prestation, ce temps comprends l'installation et le démontage de son matériel le cas échéant.

La proclamation des résultats du concours et la remise des prix auront lieu à l'issue de la finale.

Les bulletins de vote seront relevés à la fin de l'épreuve.

Le jury sera composé de 6 personnes :

- Arcades Institute ; 2 représentants (1 voix)
- Fracama antenne 37 ; 1 représentant (1 voix)
- Conseil Départemental Indre et Loire : 1 représentant (1 voix)
- Tv Tours ; 1 représentant (1 voix)
- Tous en Scène ; 1 représentant (1 voix)

Association reconnue d'intérêt général, agréée Jeunesse-Education Populaire, adhérente FOL
56, avenue de la Tranchée - 37100 Tours - Tél. 02 47 41 86 86 - Fax 02 47 41 11 00

E mail : contact@tousenscene.com Site Internet : www.tousenscene.com

Les prix

1^{er} prix : Le lauréat remportera une programmation officielle avec captation audio professionnelle, en première partie d'un concert à Arcades Institute (date à définir avec la salle). Ce concert sera rémunéré et déclaré à hauteur de 120€ brut par interprète (maximum 4 musiciens). L'enregistrement restera la propriété des interprètes.

2^{ème} prix : Un stage de chant à Tous en scène à choisir dans l'année 2016.

Article 4 : Obligations des participants.

Le non-respect des directives par les participants ainsi que tout comportement incorrect et/ou qui porterait atteinte aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public sera susceptible d'entraîner l'exclusion et la disqualification du participant. Le participant s'engage formellement à ne troubler en rien l'organisation et la bonne marche du tremplin.

Chaque participant déclare être informé et accepte que :

- L'inscription au tremplin est gratuite
- Les frais de déplacement et d'hébergement sont intégralement à sa charge
- Aucune rémunération ou défraiement ne sera versé en dehors des prix accordés

Article 5 : Conditions techniques

Tous en scène met en œuvre les besoins techniques de sonorisation : console, diffusion de salle, retours de scènes, micros, DI, câblage, ainsi qu'un régisseur.

Il appartient au candidat de demander ou de vérifier les caractéristiques du matériel standard mis à sa disposition avant la date limite de validation des candidatures.

Sans remarques de sa part, le matériel proposé en standard sera considéré comme admis par le candidat. Aucun technicien accompagnant le candidat ne sera autorisé à intervenir.

Tous en scène met à disposition :

Ampli basse, ampli guitare, piano, sono (pas de batterie, mais les percussions type Cajon, congas... sont acceptées).

Article 6 : Droits et cession de droits.

S'il remporte le 1^{er} prix, le candidat accepte que son nom et son image soient médiatisés.

Il accepte également l'enregistrement de sa prestation et autorise Tous en Scène à en conserver une copie pour mémoire.

Article 7 : Dispositions légales

Les supports musicaux, instruments de musique, effets personnels restent sous l'entière responsabilité et surveillance du candidat.

Important : pour pouvoir participer au Tremplin « Focus », le candidat déclare accepter le règlement ci-dessus.

En cochant cette case j'accepte le règlement.

Signature du candidat ou du responsable légal (si candidat mineur)

Nom, Prénom et mention « lu et approuvé »



**tous
en scène**
CENTRE D'ENSEIGNEMENT
DES MUSIQUES ACTUELLES
ET AMPLIFIÉES

Association reconnue d'intérêt général, agréée Jeunesse-Education Populaire, adhérente FOL
56, avenue de la Tranchée - 37100 Tours - Tél. 02 47 41 86 86 - Fax 02 47 41 11 00

E mail : contact@tousenscene.com Site Internet : www.tousenscene.com

SIRET 397 931 809 00016 APE 913E Licences de spectacles n° 116280 et 116281